



Fumée a Paris-8

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 17 mai 2004

Bonjour,

Etudiante a Paris 8, je souffre terriblement de la densité de la fumée partout dans cet établissement.

J'ai découvert avec joie dans les nouvelles de mois de mars que le directeur de Paris-8 devait passe devant le tribunal le 9 mars. A ce jour, en tout cas, cette université est toujours aussi enfumée. Quel était la suite de cette histoire ? est-ce qu'il a été juge ? est-ce qu'on peut attendre une amélioration de la situation ? Merci

Réponse :

Ce procès a été plaidé mais doit être à nouveau plaidé en juin pour un problème de forme. Vous serez tenu au courant de la date et du résultat de cette instance si vous êtes abonné à la lettre bimensuelle de DNF